

**Compte-rendu de notre rencontre, le 05/06/2025,
en mairie de Monêtier**

Nous avons rencontré **le Maire du Monêtier**, Jean-Marie Rey (**JMR**), et **son adjoint** en charge de l'Eau, Alexandre GOUEL (**AG**), le 05/06/2025 pendant presque deux heures.
Étaient présents pour ESB : Françoise Doulat, Pierre Gendron, Danièle Lavin, Yves Mittaine.
Notre précédente rencontre remontait au 08/07/2024.

Avant la réunion, **AG** nous avait adressé une note rédigée à notre intention par les Services techniques (Service de l'Eau), le compte 2024 du budget Eau de la Commune et surtout le SDAEP (Schéma directeur d'alimentation en eau potable) qui a été approuvé par le conseil municipal en avril dernier.

En préliminaire :

- **concernant la SPL-ES HD**, nous exprimons une nouvelle fois tout l'intérêt que nous trouvons dans cet instrument collectif du service public de l'eau, et nous **déplorons d'être complètement tenus à l'écart par son Président**.

AG est membre du conseil d'administration. Celui-ci ne se réunit pas souvent (une seule fois dans l'année ?), mais il s'est réuni tout récemment. « *Les prêts à court terme qui avaient été mis en place en situation de crise en 2020 ont été restructurés ; 2025 est bénéficiaire d'environ 36k euros ; la SPL poursuit son chemin* ».

Puy Saint Pierre a décidé de rejoindre la SPL pour lui confier l'ensemble de sa distribution d'eau potable. Deux autres communes du Briançonnais sont en discussion dans la même voie.

Pour ce qui de Monêtier, elle reste actionnaire de la DSP et continue à lui confier la facturation mais n'envisage pas de lui confier la distribution d'eau proprement dite.

Nous renouvelons notre demande que le Comité des usagers de la SPL, annoncé depuis longtemps par M. Murgia, soit constitué et mis au travail. **AG** dit qu'il a déjà « *relayé notre demande* » et qu'il le fera.

- **concernant la DSP Assainissement**. Nous relatons, pour **JMR** qui est Conseiller communautaire, les dernières turpitudes de la CCB : refus, malgré nos demandes et réaménagements répétés, d'intégrer nos interventions lors de la CCSPL du 25 juin 2024 dans ce qu'ils appellent « le PV ». Et « *compte-rendu* » totalement vide présenté en Conseil communautaire.

Sur l'Eau potable au Monêtier :

I- Les comptes 2024.

L'année 2024 a beaucoup ressemblé à la précédente, avec toutefois plus de travaux effectués. L'exercice reste largement excédentaire.

Nous demandons à avoir un état des excédents (la « cagnotte ») accumulés depuis 5 ans dans les comptes de l'eau : solde de début d'année, abondement de l'année, solde de fin d'année. Ils nous le fourniront d'autant plus que ça leur sera utile pour travailler sur le financement des travaux (lourds) à venir.

A noter qu'un rapport de la Chambre régionale des comptes vient d'être publié. Il ne porte que sur le budget principal de la commune et sur le budget annexe « Les Grands-Bains du Monêtier ». Le Maire nous dit que rien de significatif n'a été relevé dans ce rapport.

Le rapport ici : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2025-05/PAR2025-0003.pdf>

II- Quelques questions diverses.

→ **Les Fontaines** : l'eau qu'elles écoulent est-elle facturée par la commune (et assujettie aux redevances de l'Agence de l'Eau) ? Réponse : non, à condition de montrer à l'Agence de l'Eau que la fontaine concernée a une nature patrimoniale et existe depuis longtemps (dossier non négligeable ...).

→ **La neige de culture** : SCV paie-t-elle quelque chose à la commune pour l'eau prélevée ? Sur Monêtier, les prélèvements de SCV pour les canons à neige se font sur les excédents du captage du Tabuc. Ils sont strictement encadrés en volume et dans le temps, et ils donnent lieu au versement d'une somme annuelle forfaitaire.

A noter que le prix de revient d'1m3 de neige de culture est évalué à 2 euros par SCV

→ **La compétence Eau** : Monêtier veut garder la compétence Eau. Peut-être y aura-t-il un jour un regroupement avec les deux autres communes de la Guisane, au moins pour les moyens techniques.

→ **Le traitement de l'Eau potable** : le traitement systématique est ici ou là évoqué, et il est proposé dans le SDAEP. Nous disons qu'il nous paraît souhaitable que dans toute la mesure du possible, et sous réserve de traitements ponctuels en cas de nécessité comme cela se pratique actuellement, l'eau distribuée ne soit pas traitée. Ils expriment clairement que c'est aussi leur point de vue.

→ **Les Eaux Claires Parasites (ECP)** : lorsqu'elles entrent dans le réseau d'assainissement, elles perturbent et peuvent saturer la station d'épuration. Pour le moment Monêtier ne paie rien à Suez au titre de l'avenant n°2 du contrat de DSP Assainissement. En revanche, le rejet dans ce réseau de leurs excédents d'eau chaude par les Grands Bains va donner lieu à une compensation (que nous espérons fléchée vers la CCB plutôt que Suez ...), dans l'attente d'une solution technique qui est activement à l'étude actuellement.

→ **Les travaux de liaison Lauzet – Casset** : ils seront effectivement engagés en septembre 2025, en liaison avec la CCB pour l'assainissement, sur le tracé « rive gauche » de la Guisane. Budget prévisionnel : ~1,1 M € HT.

III- Le schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP).

C'est un document de 170 pages préparé par le cabinet Hydrétudes de Gap à la suite d'une étude qui a duré plus de deux ans, étude à laquelle plusieurs élus et les services techniques du Monêtier ont été associés. Le Maire nous l'a communiqué, il est dans le domaine public.

Il est maintenant quasiment obligatoire : les communes qui n'en disposent pas n'auront pas accès aux subventions de l'Agence de l'Eau.

Il est aussi l'occasion de faire un état des lieux du système de production et de distribution de l'eau potable, et de lister les travaux à réaliser dans les quinze années à venir, en les hiérarchisant dans le temps et selon leur nécessité.

Le fait qu'il a été « validé » par le conseil municipal correspond à un engagement de principe sur ce programme. Il est clair cependant que la mise en œuvre effective pourra être ajustée, pour des raisons techniques ou financières.

Nous avons dit que la partie « inventaire » de l'existant nous semble fouillée et bien travaillée. Elle fait apparaître que les travaux réalisés depuis 30 ou 40 ans ont été gravement insuffisants. C'est aussi leur point de vue.

La deuxième partie propose des choix stratégiques pour un réseau de collecte et de distribution d'eau potable fortement renouvelé. Elle comporte une liste détaillée des travaux correspondants, placés dans le temps (en trois tranches de 5 ans) et avec un chiffrage sommaire de leur coût.

Sans entrer dans une discussion sur les choix techniques, nous nous sommes interrogés pour savoir si -en matière de travaux à prévoir- le cabinet d'études n'y serait pas allé largement (« *en proposant une Rolls alors qu'il s'agit seulement de changer de voiture ...* »). Ce n'est pas leur avis : ils pensent que le cabinet est réaliste et prudent. Mais il a listé et chiffré les travaux en cherchant à éviter les mauvaises surprises lors de la mise en œuvre, donc en se plaçant dans un scénario « haut ».

Le programme aboutit aux montants suivants :

8,1 millions d'euros sur les 5 premières années ; 5,5 M€ pour les 5 années suivantes ; 3,9 M€ pour les 5 suivantes. **Soit au total 17,5 M€HT sur 15 ans** (en euros valeur d'aujourd'hui).

Nous avons dit qu'a priori, cela ne nous paraît pas soutenable pour des habitants « moyens » de la commune.

Un calcul rapide donnerait un très fort impact sur les prix : multiplication par 2 sur les premiers 5 ans, et par 3,5 sur les 15 ans.

Mais ce calcul ne prend pas en compte **les subventions** qui devraient pouvoir être mobilisées.

Actuellement, ce type de travaux peut être subventionné à hauteur de 70 % (50 % Agence de l'Eau + 20 % Département), ce qui changerait très fortement l'impact sur les usagers.

Comme avec plusieurs élus du Briançonnais dans le passé, nous leur avons proposé de venir un moment lors de la prochaine AG d'ESB en août. Ils pourraient exposer l'essentiel de ce SDAEP et répondre à quelques questions (sachant que nous garantissons la courtoisie des échanges). Ils ont réservé leur réponse.